*Section de Haute-Garonne*

# Déclaration au CSAL du 12/02/2026

*Monsieur le Président,*

*Du côté de notre délégation nous n'aurons pas la chance de partir à la retraite dans les prochains mois. Nous n'aurons pas non plus l'occasion de nous intéresser à l'actualité électorale dans le Morbihan, ni à nous promener sur les plages et recevoir les embruns.*
*Nous allons rester agent-e-s de la DRFiP31 et nous allons nous efforcer au mieux d'exercer les missions qui nous sont confiées pour le service public, les populations et les collectivités.*

*Ainsi, notre attitude dans cette instance sera, comme nous le faisons inlassablement, à vous interpeller sur la « vraie vie » des services, les besoins de visibilité, d'écoute et de garanties de nos collègues.*
*Nous avons besoin d'une administration présente, qui nous écoute et qui, surtout, nous donne des réponses ! Nous aspirons à de véritables conditions de travail dignes !*

*Nous attirons de nouveau votre attention sur la lassitude lourde de plusieurs agent-e-s qui sont contraint-e-s à « faire toujours plus avec toujours moins ». Nous sommes inquiet-e-s de constater des tensions dans plusieurs services, mais aussi l'absence de « sens au travail » qui se généralise.*

Dès lors, nous interviendrons sur les deux points à l'ordre du jour :

- **Point d'étape PCE sur le volet expertise :** nous constatons une évolution favorable suite à notre demande exprimée en CSAL et avec les personnels des deux PCE. Le choix envisagé (est-il définitif ?) est celui d'un Pôle départemental d'expertise sur Rangueil. Nous reviendrons sur la question du pilotage de ce Pôle, sur la question du rattachement au SIE ainsi que sur des questionnements métiers.
- **Création d'un Service Départemental des impôts fonciers au 01/09/2027.** Lors du CSAL du 26/11/2024, vous évoquiez un engagement « *sur la période du COM, l'organisation actuelle reposant sur 3 CDIF et une antenne sera privilégié eu égard aux caractéristiques du département et à ses enjeux* ». Aujourd'hui on est loin de cette prise en compte du terrain puisque vous nous présentez la création d'un SDIF avec comme seul argument que « *ce modèle est aujourd'hui quasiment la norme* » mais aussi « *une démarche itérative reposant sur la concertation* » ! Pourtant nous constatons que ces orientations, proposées et détaillées par le seul encadrement, n'ont jamais été discutées avec les personnels à ce stade ! Nous reviendrons dès lors sur nos inquiétudes et attentes déjà exprimées sur une industrialisation et taylorisation des missions cadastrales.

Au-delà de l'ordre du jour, nous considérons que le dialogue social, pour être autre chose qu'un slogan, doit passer par une réelle information préalable des personnels et de leurs représentant-e-s. Or plusieurs sujets, sur lesquels nous vous avons déjà interpellé, nécessitent de la transparence et une prise en compte des difficultés dans les services :

- Facturation électronique dans les SIE : nous vous interpellerons avec nos camarades de l'intersyndicale avec une déclaration solennelle sur nos exigences.

*Solidaires Finances Publiques* soulignera également les enjeux essentiels pour les collectivités locales et le travail dense demandé à nos collègues CDL avant de voir un impact sur les SGC.
Concernant les SIE nous vous demanderons une visibilité sur le dossier de la gestion nationale envisagée pour les Quitus.

- Nouveau référentiel emploi des services : dans l'attente du CSAL sur le sujet nous vous demanderons, à nouveau, une réelle transparence sur la situation actuelle des vacances d'emplois, par services et catégories.

- SIP de demain : ces services sont particulièrement ciblés par des suppressions d'emplois et les agent-e-s méritent une écoute de leurs difficultés mais aussi une transparence sur les évolutions.

- « Fin du chèque » et situation des SGC : personne ne peut croire que l'ensemble des usagers arrêteront totalement d'envoyer des chèques. Ceux-ci seront dès lors traités par déport vers les services locaux, sans redéploiement d'effectifs !

- Actualité de la panne Hélios : les services ont besoin de visibilité d'urgence et nous attirons votre attention sur les effets prévisibles sur le travail des postes.

- Visibilité sur les SPF : la bonne nouvelle de l'abandon des 17 suppressions d'emplois en 2027 pour Toulouse nécessite des engagements pour un maintien des SPF actuels et de l'antenne.

-Situation du Contrôle Fiscal : au vu des difficultés majeures sur lesquelles nous vous interpellons (vacances en BDV, attractivité, exercice et évolution des contrôles) nous vous demandons un point spécifique en instance sur le dossier CF.

- Ouverture de l'accueil Amendes à Jolimont : au vu des difficultés maintenues de la TTA, nous renouvelons notre inquiétude majeure avec une perte de sens préoccupante.

-Réponses attendues des personnels du CCA : dans l'attente de la date exacte de déménagement, les personnels attendent toujours des réponses à leurs exigences exprimées en décembre.

- Cité administrative à Jolimont : suite à la réunion à la préfecture ce 10/02, nous demandons un point spécifique sur les multiples interpellation à la prochaine FS.

- Visibilité sur les situations disciplinaires à la DRFiP31 : une information est nécessaire pour transparence et pédagogie envers les personnels et un rappel de vigilance sur les sujets.

- Retour sur l'expérience LexIA à la DAJ : alors que la DG cible les outils IA comme « *outils magiques* » pour les services et missions, il est nécessaire d'avoir un retour sur l'expérience menée à la DAJ31 !

- Situation des gardiens concierges : nous vous demandons un point sur ce qui est envisagé localement. Surtout nous refuserons toute mesure imposée sans garanties.

- Remboursement des frais : la récente note publiée par la DG donne le « *ton austéritaire* » sur tous les sujets. Nous vous demanderons visibilité sur la déclinaison envisagée en insistant sur les besoins des collègues, sans « *pinaillage* » !

*Vous aurez compris que, pour nous, il n'y aura pas de pause ni de retraite dans le travail syndical. Nous continuerons à nous efforcer de rendre le syndicalisme utile et à représenter les personnels, les services, les missions, ainsi qu'une aspiration à voir « une autre DGFIP » possible !*